

Une Stratégie UE-Côte d'Ivoire intégrée à un partenariat entre l'Afrique de l'Ouest et l'UE

1. La Côte d'Ivoire et l'Afrique de l'Ouest : des défis et des opportunités

Comme tous les autres pays d'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire est confrontée, après 15 ans de crise, à **des problèmes de consolidation de la démocratie, de paix, de sécurité, de développement économique et social, de croissance démographique non maîtrisée, et de dégradation continue du patrimoine écologique.**

Depuis un peu plus d'un an, la Côte d'Ivoire a réussi son retour à une croissance qui devrait favoriser l'emploi et le revenu. Mais **la croissance économique ne peut à elle seule stabiliser à long terme la Côte d'Ivoire.** La sécurité, la justice, la réconciliation nationale et la cohésion sociale sont des enjeux décisifs de l'agenda politique du pays, dans un pays où les facteurs de tension restent actuels: foncier rural, immigration, nationalité, corruption.

Le Président Ouattara s'est donné l'ambition d'une Côte d'Ivoire "**pays émergent**" en 2020. Cette option sous-tend les objectifs du "**Plan National de Développement 2012-2015**", qui fixe les priorités nationales : sécurité, paix et cohésion sociale, justice, droits de l'homme et libertés publiques; gouvernance territoriale et administrative y compris la lutte contre la corruption; gouvernance économique y compris la mise en place d'un climat des affaires propice au secteur privé; communication; éducation, l'enseignement technique et supérieur, recherche scientifique et innovation technologique; santé, nutrition et VIH/SIDA; habitat et urbanisation; environnement, développement durable; salubrité, eau potable, assainissement, eaux et forêts; coopération internationale et intégration régionale.

**Les performances économiques futures de la Côte d'Ivoire dépendent aussi de la dynamique de croissance régionale et doivent y contribuer.** Depuis 15 ans, l'Afrique connaît globalement une période de forte croissance et les perspectives économiques laissent entrevoir que l'Afrique de l'Ouest peut devenir la région du continent dont la croissance sera la plus élevée. Avec le "géant" régional qu'est le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Ghana en particulier ont un potentiel pour "tirer" la croissance régionale; ils ont aussi tout à gagner d'une augmentation des échanges régionaux, liée à une plus grande interconnexion avec les autres économies de la région, et au-delà au niveau continental et mondial. **Un saut qualitatif des efforts en matière d'intégration économique régionale serait susceptible de stimuler une croissance économique supérieure à la croissance démographique,** à même de répondre aux attentes de populations majoritairement jeunes, de leur donner des perspectives, et de réduire la pauvreté.

La présidence de la CEDEAO exercée par la Côte d'Ivoire depuis le début de l'année 2012 offre la perspective d'une relance du processus d'intégration régionale. 4 axes stratégiques ont été présentés par le Président Ouattara :

- la démocratie par la consolidation (ou le rétablissement) des processus démocratiques,
- la sécurité par la prévention et le règlement des conflits et la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme,
- l'intégration économique et politique régionale,
- l'appartenance citoyenne à un espace ouest-africain ouvert.

*Accompagner dans la durée la stabilité de la Côte d'Ivoire nécessite une vision stratégique à long terme pour inscrire l'action de l'UE vis-à-vis de la Côte d'Ivoire dans le cadre d'un partenariat approfondi entre l'Union Européenne et l'Afrique de l'Ouest L'Union européenne cherchera donc, dans sa stratégie vis-à-vis de la Côte d'Ivoire, à poursuivre des objectifs au niveau national qui puissent aussi s'inscrire dans une stratégie régionale d'intégration.*

## 2. Un intérêt commun à gérer les risques et à valoriser les opportunités

**L'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne partagent une histoire, des valeurs et des intérêts communs. Les deux régions ont intérêt à favoriser les biens communs que sont la paix et la sécurité**, indispensables au développement de l'Afrique de l'Ouest, et utiles à la stabilité de l'Union européenne. Les risques d'une Afrique de l'Ouest déstabilisée, livrée aux trafics, à la criminalité organisée et au terrorisme s'accroissent. Ni l'Afrique de l'Ouest, ni l'Union européenne ne peuvent se permettre de les sous-estimer ; elles doivent y faire face ensemble, dans un partenariat renouvelé. L'Union Européenne joue en Afrique de l'Ouest une part de sa sécurité, de sa démographie et de sa croissance.

**L'Afrique de l'Ouest doit devenir pour l'Union européenne un "deuxième voisinage"** et une zone de priorité politique. Tous nos instruments doivent pouvoir être mobilisés pour stabiliser politiquement la région, agir contre les menaces que représentent aujourd'hui la criminalité, les trafics et le terrorisme, promouvoir la croissance et le développement durables, qui faciliteront aussi la gestion de flux migratoires non contrôlés, parfois mal acceptés.

Il s'agit donc pour l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest d'unir leurs efforts pour développer une région de 300 millions d'habitants, très majoritairement jeune, et en pleine croissance démographique. L'Afrique de l'Ouest constitue dans cette optique un partenaire, à moins de 3000 kilomètres de l'Europe, dont le potentiel est encore très largement sous-exploité. **L'Afrique de l'Ouest a aussi des intérêts vitaux à approfondir son partenariat de long terme avec l'Union européenne et ses Etats Membres.**

Dans cet ensemble d'opportunités et de risques que représente le partenariat entre l'Union Européenne et l'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire a une place à tenir, un rôle moteur à jouer, pour elle-même et pour la région.

*A l'instar de la Stratégie Sahel qui conjugue des interventions de sécurité et de développement sur trois pays particulièrement visé par des menaces criminelles et terroristes, l'UE doit rechercher les moyens de **mixer ses instruments politiques, économiques, commerciaux et de coopération, en faveur du développement et de la sécurité des régions sahéennes et côtières qui composent l'Afrique de l'Ouest.***

## 3. Eléments pour une stratégie Union européenne-Côte d'Ivoire

- a. La sécurité, et le restauration des autres grandes fonctions régaliennes sont des éléments indispensables à la stabilité et au développement

Après 15 ans de troubles politiques, la Côte d'Ivoire doit s'attaquer aux racines des maux qui continuent de la miner. Pour cela, la Côte d'Ivoire a besoin d'Etat, de sécurité, de réconciliation, de bonne gouvernance et de justice.

La **Réforme du secteur de sécurité** (y compris le DDR) doit être enclenchée, afin d'assurer à tous les citoyens ivoiriens la sécurité qu'un état de droit doit pouvoir offrir.

Il est indispensable de consolider le déploiement de l'administration et des services publics sur l'ensemble du territoire et de promouvoir une **gouvernance décentralisée**.

La Côte d'Ivoire doit aussi améliorer sa **gestion publique**, maîtriser ses finances publiques, avec plus de transparence et de responsabilisation (lutte anti-corruption et anti-racket).

La **justice et la réconciliation** doivent être au cœur des réformes politiques et sociales que connaît le pays.

L'Union européenne doit pouvoir placer l'ensemble de ces questions dans le cadre du **Dialogue politique** qu'elle entretient avec la Côte d'Ivoire. Elle devrait aussi, dans la perspective d'une programmation conjointe avec les Etats Membres, envisager de quelle manière elle peut au mieux **intervenir dans certains de ces secteurs essentiels à la stabilité du pays.**

b. La croissance, l'investissement et le développement du secteur privé, moteurs du développement

Dans l'accord de Cotonou, l'UE et les pays ACP ont décidé d'opter pour des relations plus ambitieuses de commerce et de développement. L'UE et la Côte d'Ivoire ont beaucoup avancé dans le renforcement de leur coopération commerciale avec la signature d'un **Accord de Partenariat Economique intérimaire, dans l'attente de la finalisation des négociations sur un APE régional**. Le passage d'un système de préférences tarifaires unilatérales à un système de préférences tarifaires réciproques (compatible avec les règles de l'OMC), le renforcement de l'intégration régionale et la création des marchés régionaux plus efficaces sont une pierre angulaire de cette approche. La poursuite des mesures d'accompagnement de la Côte d'Ivoire et de la région est nécessaire pour renforcer les capacités institutionnelles et productives ACP et appuyer les processus d'ajustement nécessaires. Un "Programme APE pour le Développement" (PAPED) pour l'Afrique de l'Ouest est en cours de discussion.

Pour contribuer aux objectifs du Gouvernement ivoirien de devenir pays émergent, l'accent du Plan national de Développement est mis sur le développement fondé sur l'investissement, pour amener le pays sur la voie d'une croissance durable et de réduction de la pauvreté.

Or le **climat des affaires** n'est pas jugé favorable par les investisseurs (Doing Business). Les incertitudes pesant actuellement sur les négociations APE (ratification APE intérimaire / APE régional) génèrent une attitude attentiste de la part des investisseurs. Un code des investissements vient d'être adopté qui permettra d'améliorer la situation à cet égard. La sécurisation des investissements, la sécurisation du foncier pour les investisseurs, la réduction des coûts de certains facteurs de production, l'amélioration de la qualité des infrastructures économiques, la facilitation des échanges sont autant de moyens de contribuer à améliorer le climat des affaires et renforcer ainsi les investissements en Côte d'Ivoire.

Un accent particulier doit donc être mis sur le **renforcement du secteur privé**. A cet égard, le développement en cours d'une politique nationale dans le domaine industriel et d'une stratégie nationale d'exportation est un élément important. La poursuite d'initiatives telles que le programme qualité UEMOA (avec un accent sur les normes sanitaires et phytosanitaires, système d'accréditation, renforcement des capacités des laboratoires) et le Programme national de restructuration et de mise à niveau des entreprises (en cours de formulation) va nécessiter des financements importants. Afin de poursuivre la diversification de la production ivoirienne et la transformation industrielle, l'accès à des sources de financement par les entreprises doit être renforcé (accès au crédit des banques commerciales, mise en place d'un fonds de garantie (facilitation des prêts bancaires avec mesures d'accompagnement pour les banques).

Sur base de la récente politique nationale de l'emploi, un travail doit être effectué sur les contraintes pesant sur le marché du travail afin d'accroître la demande de travail et l'environnement des affaires doit être amélioré pour favoriser les investissements étrangers et/ou nationaux et permettre ainsi la création d'emplois pour l'insertion des jeunes. Pour que **la jeunesse** puisse contribuer à la croissance, une attention accrue doit être accordée à l'éducation et au **développement de compétences** en lien effectif avec le marché de l'emploi (formation qualifiante, plateforme secteur privé / enseignement professionnel).

c. Une stratégie pour la sécurité alimentaire et le développement du monde rural

Le secteur agricole contribue à hauteur de 25% au PIB et à plus de 60% des recettes d'exportation a vu Pourtant le taux moyen de pauvreté en milieu rural a progressé dramatiquement jusqu'à atteindre 62%. Suite aux crises politiques, économiques (volatilité des prix alimentaires) et climatiques qui ont eu un impact négatif fort sur l'Afrique de l'Ouest, la problématique de la sécurité alimentaire est revenue au centre des préoccupations. La prise de conscience par la Communauté internationale se traduit par les initiatives prises successivement par le G8 en mai 2012 (Nouvelle Alliance pour la sécurité Alimentaire et la Nutrition) et le G20 en juin.

L'espace ouest africain peut être considéré comme un espace favorable au développement d'une stratégie régionale grâce à une bonne complémentarité des bassins de production et de consommation, et à la diversité des zones agro-écologiques (pluviométrie). La politique agricole commune mise en place par la CEDEAO s'appuie sur certains pays producteurs au potentiel reconnu d'exportation et de croissance tels la Côte d'Ivoire et le Ghana.

L'enjeu pour la Côte d'Ivoire est de **moderniser son agriculture** pour devenir excédentaire et jouer son rôle de "grenier" de l'Afrique de l'Ouest ; et développer un modèle de croissance agricole inclusif qui garantisse à tous la **sécurité alimentaire**, et aux actifs agricoles des revenus suffisants et un accès aux services de base.

#### 4. La coopération de l'Union européenne avec la Côte d'Ivoire : vers une programmation conjointe des moyens de l'UE et de ses Etats membres

L'Union européenne souhaite poursuivre le partenariat solide qu'elle mène déjà avec la Côte d'Ivoire. Elle doit maintenant préparer, **conjointement avec les Etats Membres de l'Union européenne**, la programmation de la coopération européenne future à adopter d'un commun accord avec les autorités ivoiriennes.

Plusieurs principes guideront cet exercice:

- les principes de l'**Accord de Cotonou**
- l'**Agenda pour le changement** en vue d'accroître l'impact de la Politique de développement de l'UE adopté par l'UE le 14 mai 2012
- l'**alignement** sur les priorités de la stratégie nationale de développement, y compris sur les échéances en terme de synchronisation: le PND de la Côte d'Ivoire s'achevant en 2015, il est possible d'envisager une programmation par étapes (1014/2015, puis 2016-2020)
- la **flexibilité** devant permettre de s'adapter au fil de revues régulières des performances enregistrées
- la concentration de l'aide et la division du travail selon les principes de la Déclaration de Paris et des orientations ultérieures sur l'efficacité de l'aide
- la recherche de **partenariats public-privé** et lorsque c'est possible de financement conjoints publics et privés
- la recherche des domaines où l'UE, comme les autres partenaires, peut disposer d'avantages comparatifs et apporter une réelle **valeur ajoutée**
- la **dimension régionale** des problèmes que la coopération UE peut aborder, en y mettant sa propre expérience en tant qu'entité régionale
- l'initiative du G8 pour la **Sécurité alimentaire et nutritionnelle**
- la **programmation conjointe** de l'UE et de ses Etats membres
- la **coordination** de l'ensemble des Partenaires au Développement, **sous l'égide du Gouvernement ivoirien**
- l'implication des **acteurs de la société civile et du secteur privé**.